

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2022
Compte-rendu de la séance

Le Conseil municipal d'Oradour-sur-Glane, dont les membres ont été convoqués le 23 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire à la salle Robert LAPUELLE sous la présidence de M. Philippe LACROIX, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe LACROIX, Maire, M. Francis MANDON, M. Jean BALLOT, M. Jean-Jacques LAMANT, adjoints, M. Maurice GAUTHIER, Mme Yvette DARDILLAC, Mme Colette DESPLOMBAIN, Mme Chantal TARNAUD, Mme Valérie BICHAUD, M. Eric FENOLL, M. Benoit SADRY, M. Guillaume GENTY.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme Myriam BEAULIEU à Mme Yvette DARDILLAC, M. Bertrand LIAGRE à M. Philippe LACROIX, Mme Muriel DELALLET à M. Benoit SADRY.

ABSENTS EXCUSES : Mme Carine VILLEDIEU, Mme Sophie GOURINAT, M. Landry BOISSELET, Mme Astrid COTINEAU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Jacques LAMANT.

La séance est ouverte à 19H00.

Le quorum étant atteint, il est proposé de passer à l'ordre du jour.

Appel nominatif et désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des élus et propose de désigner M. Jean-Jacques LAMANT comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 8 avril 2022 :

Sur proposition du Maire et avec accord unanime du Conseil, le compte-rendu de la séance du 8 avril 2022 est validé.

I – DÉLIBÉRATIONS

1 – avis sur le projet de la SAS STOCKAGE SAINT VICTURNIEN pour l'extension d'un site de stockage de bois (délibération 2022/25)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal ne s'oppose pas au projet de la SAS STOCKAGE SAINT VICTURNIEN pour l'extension d'un site de stockage situé chemin du Loubier sur la commune de Saint-Victurnien.

2 – Approbation de la répartition de la dotation de compensation et de solidarité pour l'année 2022 (délibération 2022/26)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil accepte les conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées de la communauté de commune de la Porte

Océane du Limousin et les dotations de compensation 2022. Les crédits à hauteur de 207 117,39 € seront constatés au budget de l'année et le Maire est autorisé à effectuer les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien cette opération.

3 – Création d'une agence postale communale (délibération 2022/27)

Dans le cadre du projet d'implantation d'un Maison France Service et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable au projet de transformation du bureau de Poste de la commune en agence postale communale et charge Monsieur le Maire de procéder à l'ensemble des opérations consécutives à la présente délibération.

II – AFFAIRES DIVERSES

1 – Compte-rendu des commissions municipales

1.1 – Finances

Francis MANDON présente la situation budgétaire : 20 % des dépenses de fonctionnement prévues au budget primitif 2022 ont été réalisées et 12 % des recettes.

La trésorerie de la commune s'élève actuellement à 297 000 €.

Le Conseil prend note des informations.

1.2 – Urbanisme

Jean-Jacques LAMANT informe le Conseil Municipal que Monsieur Yves LAMAUD propose de céder à la commune une parcelle située dans le village du Repaire pour créer un espace de stationnement. Il se rendra sur place pour estimer l'intérêt de la proposition.

Dans le cadre de la révision générale du PLU, une réunion a eu lieu en présence de représentants de la commune, de la chambre d'agriculture et des différentes parties concernant la création d'une zone agricole constructible dans le secteur du Theil.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.3 – Travaux

Jean BALLOT dresse au Conseil Municipal une liste des travaux réalisés et à venir :

- Les travaux de rafraîchissement des WC publics du champ de foire seront achevés la 1^{ère} semaine de mai.
- La balayeuse a commencé le nettoyage des rues du bourg.
- Le camion de ramassage des ordures ménagères circulera dans le chemin des Pessarots à partir de la rentrée de septembre, après réalisation de certains aménagements.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.4 – Commission des affaires scolaires et sociales

Le Maire informe le Conseil Municipal que les effectifs prévisionnels de l'école pour la rentrée 2022/2023 sont stables avec 230 élèves.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.5 – Commission mémoire et organisation des cérémonies

Benoît SADRY dresse un bilan des dernières cérémonies et futurs évènements mémoriels :

- Les cérémonies du 8 mai auront lieu à 10h45 à Oradour-sur-Glane, en présence d'un groupe de cadets de la défense,
- Une conférence sur le thème de la géopolitique autour de l'Ukraine aura lieu le 3 mai prochain au CMO,
- Le 5 mai prochain en mairie se tiendra une réunion de présentation du diagnostic de sécurité du village martyr, du CMO et du bourg réalisé par le référent sécurité de la gendarmerie de Limoges.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.6 – Commission jeunesse, sport et vie associative

Maurice GAUTHIER informe le Conseil Municipal du bon déroulement des préparatifs du weekend du 8 mai.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

2 – Informations diverses

Le Maire fait part au Conseil Municipal de plusieurs informations :

- Le festival Faites des livres se tiendra le 20 et 21 mai prochain à Saint-Junien,
- L'association Mémoire du Mont Valérien viendra en visite le 9 juin prochain.

Par ailleurs, Eric FENOLL évoque avec le Conseil Municipal une proposition de projet de sécurité piétonne au niveau de la RD 101 à Dieulidou. Un busage du fossé sur la traversée du lieu-dit permettrait d'aménager une zone de circulation pour les piétons et principalement les enfants utilisant les transports scolaires.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Secrétaire de séance

Jean-Jacques LAMANT

Le Maire

Philippe LACROIX